

# LES PETITS BOULOTS DE L'OMMOIS

SARL BS FINANCE

Société de

COMMISSAIRE AUX COMPTES

10, rue Courmeaux  
51100 REIMS

TEL 03.26.86.72.98  
FAX 03.26.86.72.99

Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

LES PETITS BOULOTS DE L'OMMOIS

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 47, Grande Rue

02400 CHATEAU-THIERRY

Convention AI 20800060

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros  
Inscrite au tableau de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Reims  
SIRET : 799 714 852 00016 - APE : 7010Z - TVA FR : FR 15 799 714 852

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

### 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES PETITS BOULOTS DE L'OMOIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LES PETITS BOULOTS DE L'OMOIS à la fin de cet exercice.

### 2. Fondement de l'opinion

#### a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidence et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### 5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### 6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

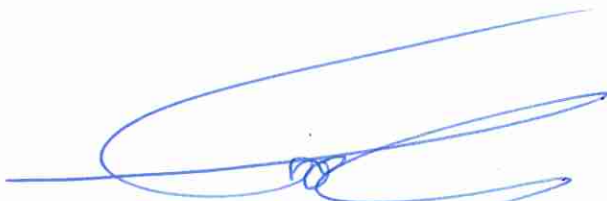
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

Influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Reims,  
Le 13 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes  
Sandrine SAUTRET



## ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

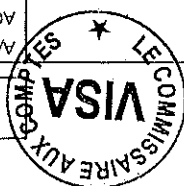
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etat preparatoire au Compte de resultat - Produits



Etat exprimé en €

Du 01/01/2017  
Au 31/12/2017

Du 01/01/2016  
Au 31/12/2016

Produits de marchandises		Produits de marchandises	
MA	Ventes de marchandises	275 074,12	267 747,97
AC	- Biens		
AE	- Services	275 074,12	267 747,97
AG	Montants nets produits d'exploitation	275 074,12	267 747,97
Produits d'exploitation		Produits d'exploitation	
AI	Production stockée		
AK	Production immobilisée		
AM	Subventions d'exploitation	309 662,80	302 423,65
AO	Dons		
AQ	Cotisations	90,00	120,00
AS	Legs et donations		
AT	Produits liés à des financements réglementaires		
AU	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
AV	Autres produits	2 806,65	-82,95
AW	Sous-total des autres produits d'exploitation	312 559,45	302 460,70
AX	Total des produits d'exploitation (I)	587 633,57	570 208,67
Produits financiers		Produits financiers	
BC	Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)	0,00	0,00
BE	Participations		
BG	Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
BI	Autres intérêts et produits assimilés	4 479,51	5 955,24
BK	Reprises sur provisions et transferts de charges	843,00	1 490,89
BL	Différences positives de change		
BM	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
BO	Total des produits financiers (III)	5 322,51	7 446,13
Produits exceptionnels		Produits exceptionnels	
BS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	21 488,71	39,01
BT	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 046,91	1 583,42
BV	Reprises sur provisions et transferts de charges		
BW	Total des produits exceptionnels (IV)	24 535,62	1 622,43
CA	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	617 491,70	579 277,23
CC	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	0,00	7 630,45
CE	TOTAL GENERAL	617 491,70	586 907,68

**Etat preparatoire au Compte de resultat - Charges**



Etat exprime en €

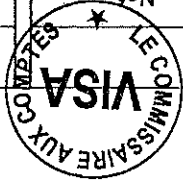
		Charges d'exploitation		Charges financieres		Charges exceptionnelles	
CG	Achats de marchandises et de matieres premieres	931,78					
CI	Variation de stock (marchandises et matieres premieres)						
CK	Autres achats non stockes	32 216,02					
CM	Services exterieurs	15 379,46					
CO	Autres services exterieurs	27 933,34					
CQ	Impôts, taxes et versements assimiles	20 051,84					
CS	Salaires et traitements	395 473,82					
CU	Charges sociales	79 350,30					
CW	Autres charges de personnel	1 200,00					
CY	Subventions accordees par l'association						
DA	Dotations aux amortissements	4 157,97					
DE	Dotations aux provisions						
DF	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectees						
DG	Autres charges	1 357,61					
DI	Total des charges d'exploitation (I)	578 052,14					
DK	Quotes-parts de resultat sur operations communes (II)	0,00					
DM	Dotations financieres aux amortissements et provisions						
DO	Interets et charges assimiles	80,77					
DQ	Differences negatives de change						
DS	Charges nettes sur cessions valeurs mobilieres de placements						
DJ	Total des charges financieres (III)	80,77					
DW	Charges exceptionnelles sur operations de gestion	2 944,81					
DY	Charges exceptionnelles sur operations en capital						
EA	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
EC	Total des charges exceptionnelles (IV)	2 944,81					
EE	Participation salaries aux resultats (V)						
EG	Impôts sur les sociétés (VI)	731,44					
EI	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	581 809,16					
EK	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	35 682,54					
EM	TOTAL GENERAL	617 491,70					

Du 01/01/2017  
Au 31/12/2017

Du 01/01/2016  
Au 31/12/2016

2 348,03	
21 388,95	
12 560,47	
39 805,63	
14 797,26	
403 673,43	
80 055,88	
4 859,58	
1 733,31	
1 119,35	
582 341,89	
0,00	
843,23	
843,23	
3 028,72	
283,84	
3 312,56	
410,00	
586 907,68	
0,00	
586 907,68	

**Etat preparatoire au Bilan Actif**



Du 01/01/2016 Au 31/12/2016  
 Net  
 Amortis. Provisions  
 Net

Etat exprimé en €		Brut	Amortis. Provisions	Net					
TOTAL ACTIF									
<b>ACTIF IMMOBILISE</b> Immobilisations Incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations Corporelles Terrains Constructions Installations techniques, mat et outillage Indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Immobilisations Financières Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières TOTAL (I) DC					1 745,51	1 745,51	1 745,51	1 745,51	1 745,51
<b>ACTIF CIRCULANT</b> Stocks et en-cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et Acomptes versés sur commandes Créances Créances usagers et comptes rattachés Fournisseurs débiteurs Personnel Organismes sociaux Etat, impôts sur les bénéfices Etat, taxes sur le chiffre d'affaires Autres créances Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance TOTAL (II) FP					345 166,83	345 166,83	954,64	344 211,19	344 211,19
<b>COMPTES REGUL.</b> Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des emprunts Ecart de conversion actif TOTAL ACTIF GF					381 484,32	381 484,32	21 305,11	360 179,21	360 179,21
Du 01/01/2017 Au 31/12/2017 Net Amortis. Provisions Net					33 504,98	33 504,98	18 604,96	14 900,02	14 900,02
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					1 068,00	1 068,00	1 068,00	1 068,00	1 068,00
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					48 465,97	48 465,97	954,41	47 511,56	47 511,56
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					889,08	889,08	889,08	889,08	889,08
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					1 576,06	1 576,06	1 576,06	1 576,06	1 576,06
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					292,00	292,00	292,00	292,00	292,00
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					66 935,47	66 935,47	66 935,47	66 935,47	66 935,47
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					69 045,90	69 045,90	69 045,90	69 045,90	69 045,90
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					154 180,34	154 180,34	154 180,34	154 180,34	154 180,34
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					2 016,01	2 016,01	2 016,01	2 016,01	2 016,01
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					345 166,83	345 166,83	954,64	344 211,19	344 211,19
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					33 273,89	33 273,89	33 273,89	33 273,89	33 273,89
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					2 271,10	2 271,10	2 271,10	2 271,10	2 271,10
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					160,30	160,30	160,30	160,30	160,30
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					79 797,40	79 797,40	79 797,40	79 797,40	79 797,40
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					68 202,67	68 202,67	68 202,67	68 202,67	68 202,67
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					125 899,51	125 899,51	125 899,51	125 899,51	125 899,51
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					2 982,40	2 982,40	2 982,40	2 982,40	2 982,40
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					312 587,27	312 587,27	312 587,27	312 587,27	312 587,27
Du 01/01/2016 Au 31/12/2016 Net Amortis. Provisions Net					332 713,26	332 713,26	332 713,26	332 713,26	332 713,26



**Etat préparatoire au Bilan Passif**

Etat exprimé en €		Du 01/01/2017		Au 31/12/2017		Du 01/01/2016		Au 31/12/2016	
Fonds propres		AA	Fonds associatifs sans droit de reprise	216 203,28	35 682,54	223 833,73	-7 630,45	AA	Fonds associatifs sans droit de reprise
Autres fonds associatifs		AK	- Apports					AK	- Apports
		AM	- Legs et donations					AM	- Legs et donations
		AO	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					AO	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs
Ecart de réévaluation		AQ	Ecart de réévaluation					AQ	Ecart de réévaluation
Subventions d'investissement		AS	Subventions d'investissement	8 146,40		11 193,31		AS	Subventions d'investissement
Provisions réglementées		AU	Provisions réglementées					AU	Provisions réglementées
Droits des propriétaires (commodat)		AW	Droits des propriétaires (commodat)					AW	Droits des propriétaires (commodat)
Total des capitaux propres		AY	Total des capitaux propres	260 032,22		227 396,59		AY	Total des capitaux propres
Provisions		BA	Provisions pour risques et charges					BA	Provisions pour risques et charges
Total provisions		BC	Total provisions	0,00		0,00		BC	Total provisions
Fonds dédiés		BE	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement					BE	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement
		BG	Fonds dédiés sur autres ressources					BG	Fonds dédiés sur autres ressources
Total fonds dédiés		BI	Total fonds dédiés	0,00		0,00		BI	Total fonds dédiés
Emprunts et dettes assimilées		BK	Emprunts et dettes assimilées	6 201,83		57,86		BK	Emprunts et dettes assimilées
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		BM	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					BM	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Fournisseurs et comptes rattachés		BO	Fournisseurs et comptes rattachés	28 090,76		38 806,58		BO	Fournisseurs et comptes rattachés
Autres dettes		BP	Autres dettes	65 854,40		66 452,23		BP	Autres dettes
Produits constatés d'avance		BQ	Produits constatés d'avance					BQ	Produits constatés d'avance
Total des dettes		BS	Total des dettes	100 146,99		105 316,67		BS	Total des dettes
Ecart de conversion passif		BU	Ecart de conversion passif					BU	Ecart de conversion passif
<b>TOTAL PASSIF</b>		BW	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>360 179,21</b>		<b>332 713,26</b>		BW	<b>TOTAL PASSIF</b>



VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS  
 L'association ne détient aucun titre ressortissant du domaine des filiales et participations, au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de Commerce.

V - COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS  
 L'association n'a pas, au cours de l'exercice, produit d'immobilisations pour elle-même.

Designation	Acquis le	Prix Acquisit.	Amort. antér.	Dot. exer.	Cumul amort.	V.N.C.
Office XP Pro	31/01/2005	321,72	321,72	0,00	321,72	0,00
Microsoft Pack Office 2007	12/03/2008	127,09	127,09	0,00	127,09	0,00
EBP Comptabilité	09/11/2009	263,12	263,12	0,00	263,12	0,00
Microsoft Pack Office 2013	14/10/2015	601,58	601,58	0,00	601,58	0,00
GTA Version A8	16/10/2015	432,00	432,00	0,00	432,00	0,00
<b>Total</b>		<b>1 745,51</b>	<b>1 745,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 745,51</b>	<b>0,00</b>

IV - IMMOBILISATIONS INCORPORABLES

III - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE  
 Il n'y a pas de contributions volontaires en nature.

II - CHANGEMENT DE METHODE  
 Aucun changement de méthode n'est intervenu d'un exercice à l'autre.

I - MODES ET METHODES D'ÉVALUATION  
 Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés, à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux, exprimés en euros courants.

Les règles générales appliquées pour l'établissement des comptes annuels résultent des règlements de Comité de la Réglementation Comptable n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Annexe aux Comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017



LES PETITS BOULOTS DE L'OMNIS  
 Association Intermédiaire  
 3 rue Saint Crépin CHATEAU THIERRY (02)  
 Convention AI : 002150003A0  
 Agrément SAP : R010112/A/002/S/001

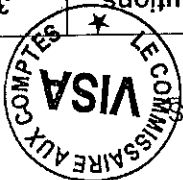
<b>Total</b>		<b>4158</b>	<b>21679</b>		<b>20350</b>
Mobilier			6 240	650	5590
Matériel roulant		3619	0		3619
Matériel informatique		539	6872	3633	3778
Installations générales			5618		5618
Logiciel			2949	1204	1745
<b>Amortissements</b>	<b>01/01/2017</b>	<b>Augmentations</b>		<b>Diminutions</b>	<b>31/12/2017</b>

- Amortissements  
Est présenté ci-après le tableau éditions des dotations détaillant les situations et mouvements de l'exercice, ainsi que la ventilation des dotations de l'exercice.

VIII - METHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES DEPRECIATIONS

<b>Total</b>		<b>41 805</b>		<b>5 485</b>	<b>36 320</b>
Dépôt de garantie		1 068			1 068
Mobilier		6 240		649	5591
Matériel roulant		18 096			18 096
Matériel informatique		7 835		3633	4202
Installations générales		5 617			5 617
Logiciels		2 949		1203	1 746
<b>Immobilisations</b>	<b>01/01/2017</b>	<b>Augmentations</b>		<b>Diminutions</b>	<b>31/12/2017</b>

VII - MOUVEMENTS DE L'ACTIF DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
Est présenté ci-après les tableaux : état des acquisitions et des sorties.



Il n'a pas été identifié, ni à l'ouverture, ni durant l'exercice d'actifs décomposables significatifs.

XI - ELEMENTS DECOMPOSABLES

Information sans objet, car il n'est pas détenu de stocks fongibles.

X - ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

- Subventions pour le chantier d'insertion : 219 890,53 €
- Subventions pour l'action Tous ensemble : 31 500 €

Embauche PME : 1860,80 €

CUI : 4421,09 €

- o Aide au poste en insertion : 15 503,26 €
- o Aide pour les salariés permanents :

- Des subventions de fonctionnement

Les subventions accordées sont :

IX - SUBVENTIONS

Nature des réserves et provisions	Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves consécutives à l'octroi de subvention d'investissement				
Autres réserves réglementées				
Réserves pour projet associatif				
Autres réserves				
<b>Total réserve</b>	0			0
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>Total</b>	0			0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour charges				
<b>Total</b>	0			0
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Dotations aux provisions				
Usagers				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>Total</b>	954			954
<b>Total général</b>	954			954
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				



- Nature des réserves et provisions  
- Aucun indice significatif de dépréciation sur immobilisations n'a été identifié.

XI - METHODES DE REEVALUATION  
L'association n'a pas procédé à la réévaluation de son bilan.

XX - REPRISE D'AMORTISSEMENTS  
Aucune reprise d'amortissements n'a été effectuée au cours de l'exercice, hormis celles relatives aux cessions et à la mise au rebut des investissements obsolètes

XIX - CREDIT BAIL  
Aucune opération de crédit-bail n'est en cours à la clôture de l'exercice.

XVIII - ENTREPRISES LIEES  
Aucune créance ou dette figurant respectivement, soit à l'actif, soit au passif, ne concerne des entreprises liées, ou en participation.

- Congés à payer : 3193 €  
- Charges sociales sur congés à payer : 985 €  
La recapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, est la suivante :

- Produits constatés d'avance  
Sans objet.

XVII - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - CHARGES A PAYER SUR DETTES

XVI - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES  
Il n'a pas été contracté de dettes garanties par des sûretés réelles.

XV - RESULTAT DE L'EXERCICE CORRIGE  
Le résultat de l'exercice n'a pas été affecté par l'application de la législation fiscale pour le calcul des amortissements et des provisions.

(1) Préciser que si ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association  
(2) Dont réserve pour projet associatif

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré				
- fonds statutaires				
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs				
- immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)	11 194		3 047	8 147
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- autres réserves (2)				
Report à nouveau	223 834		7 631	216 203

XIV - FONDS ASSOCIATIFS ET FONDS PROPRES

XIII - AMORTISSEMENTS DES PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS  
Information sans objet, car l'association n'a pas souscrit d'emprunt comportant des primes de remboursement.

- Charges constatées d'avance : 2016 €  
- Produits à recevoir : 66935 € de subventions

A la clôture de l'exercice, ces postes se sont élevés à :

XII - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE / PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES



XXII - ENGAGEMENTS DIVERS

*Engagements pris en matière de retraite :*

Le montant des droits qui sont acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite n'est pas significatif.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.

XXIII - PARTS BENEFICIAIRES

Aucune part bénéficiaire n'a été émise par la société.

XXIV - PENSIONS

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul en 2017.

XXV - NOMBRE DE SALARIÉS

L'effectif moyen du personnel est de 21.94 ETP (équivalent temps plein) salariés.

XXVI - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels :	24 536 €
Produits sur subvention d'investissement. au résultat	3 047 €
Produits sur exercices antérieurs	21 489 €
Charges exceptionnelles :	2 945 €
Majoration Urssaf	336 €
Majoration Humanis	2 609 €
Résultat exceptionnel	21 591 €

